

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E) – ASS / ES / CESF

Unité d'Accueil et de Soins pour les patients Sourds - Hôpital de La Conception

Vous souhaitez exercer le métier d'assistant(e) de service social dans un environnement spécialisé, pluridisciplinaire et engagé dans l'égalité d'accès aux soins et aux droits ?

Votre mission : contribuer à réduire les obstacles liés à la communication, à renforcer l'autonomie des patients sourds et à améliorer leur parcours au sein et en dehors de l'hôpital.

Rejoignez notre unité d'accueil et de soins dédiée aux patients sourds.

Nous recrutons un(e) **travailleur(se) social(e) diplômé(e) – Assistant(e) de Service Social, Educateur(trice) Spécialisé(e) ou Conseiller(ère) en Économie Sociale et Familiale** - au sein de l'unité d'accueil et de soins pour les patients Sourds en Langue des Signes, à l'hôpital de la Conception.

L'Unité d'Accueil et de Soins pour les patients Sourds est un dispositif spécialisé permettant aux personnes sourdes d'accéder aux soins dans des conditions adaptées à leurs besoins. Elle propose un accueil et une prise en charge en Langue des Signes Française (LSF), afin de faciliter la communication entre les patients et les professionnels de santé. Elle contribue ainsi à améliorer l'accès aux soins, la compréhension des informations médicales et l'accompagnement des patients sourds, tout en favorisant leur autonomie et leur égalité d'accès au système de santé.

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)

Engagée dans un projet de modernisation ambitieux « Cap 2030 », l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM) est, avec ses 4 sites hospitaliers, sa plateforme logistique et ses 12 instituts de formation, le troisième CHRU de France, le plus important centre hospitalier et le 1er employeur de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses missions sont le soin, la formation, la recherche ainsi que la prévention et l'éducation à la santé. L'AP-HM est également établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire « Hôpitaux de Provence » réunissant les établissements publics du département et associant l'hôpital d'instruction des armées Laveran.

Vos missions principales

Au sein de l'unité, le/la travailleur(se) social(e) accompagne les patients sourds et leurs proches dans leurs problématiques sociales, médico-sociales et d'accès aux droits, avec une attention particulière portée aux enjeux d'accessibilité et de communication.

Accompagnement social et accès aux droits

- Accueillir, écouter, informer et orienter les patients et leurs proches.
- Évaluer les situations sociales, familiales, économiques et médico-sociales.
- Accompagner les patients dans l'accès aux soins, aux droits et aux dispositifs sociaux.
- Soutenir les démarches administratives et celles liées à la vie quotidienne : MDPH, CAF, logement, protection sociale, frais hospitaliers, etc.
- Orienter vers les dispositifs et interlocuteurs adaptés, notamment dans les domaines juridique, social et médico-social.

Une attention particulière à l'accessibilité pour les personnes sourdes

- Adapter l'information et l'accompagnement aux besoins de communication des patients sourds.
- Faciliter la compréhension des droits, des dispositifs et des démarches, par un travail d'explication et de vulgarisation.
- Accompagner les démarches nécessitant des échanges téléphoniques, la lecture ou la rédaction de documents.
- Faciliter, lorsque nécessaire, la mise en place d'un interprétariat français–LSF.
- Contribuer à prévenir les situations d'isolement, de rupture de droits ou de difficultés dans le parcours de soins.
- Participer à la sensibilisation des professionnels du CHU aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sourdes.

Coordination et travail en réseau

- Coordonner les différents acteurs intervenant dans le parcours du patient.
- Assurer le lien avec les partenaires et dispositifs de droit commun.
- Développer et entretenir un réseau de partenaires, en tenant compte des spécificités du public sourd.
- Favoriser la continuité et la cohérence du parcours du patient, dans une logique de coordination et non de substitution aux services existants.

Travail en équipe et participation à la vie de l'unité

- Participer aux réunions d'équipe et à la réflexion pluridisciplinaire.
- Contribuer aux projets de l'unité et aux actions de sensibilisation.
- Participer au suivi de l'activité et à l'élaboration du rapport d'activité.

Le profil que nous recherchons

Votre parcours

- Vous êtes titulaire de l'un des diplômes suivants : Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS), Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) ou Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale (DECESF)

- Une formation en LSF de niveau B1 est attendue pour ce poste.
- Vous avez une connaissance de la population sourde, de sa langue et de sa culture.
- Vous êtes particulièrement intéressé(e) pour les enjeux liés à l'accessibilité des soins, des services et des droits pour les personnes sourdes

★ Vos compétences

- Vous faites preuve d'écoute, de disponibilité et de respect de l'autonomie des personnes accompagnées.
- Vous savez adapter votre communication aux besoins et aux modalités de communication de chaque patient.
- Vous disposez de capacités de médiation et d'adaptation dans des situations de communication spécifiques.
- Vous disposez de bonnes capacités d'analyse et d'évaluation des situations.
- Vous êtes organisé(e) et autonome dans la conduite des accompagnements.
- Vous appréciez le travail en équipe pluridisciplinaire et êtes en capacité d'entretenir un réseau de partenaires, dans un contexte où le public sourd constitue une population spécifique et minoritaire.
- Vous connaissez les principaux dispositifs et institutions sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ainsi que la réglementation relative au handicap.
- Vous êtes capable d'intervenir dans des situations complexes, dans le respect des principes éthiques et déontologiques de la profession.

Ce que nous vous proposons

- Statut : Assistant Socio-Educatif ou équivalent (si contractuel)
- Poste à temps complet 39 h00 semaine (28 jours de CA et 19 RTT annuels)
- Amplitude horaire journalier : 8h30 – 16h18

👍 Vos avantages

- Pour vos déplacements : un forfait mobilité durable ou une prise en charge des transports en commun à hauteur de 75% (dans la limite du plafond fixé par la loi)
- L'accès aux restaurants du personnels des différents sites à un tarif avantageux
- ...

Pour postuler

Veuillez transmettre votre CV et lettre de motivation à Madame Ahlam TEGUIA, Cadre Socio-Educatif : ahlam.teguia@ap-hm.fr